

En raison de la crise du COVID-19, les informations ci-dessous sont susceptibles d'être modifiées, notamment celles qui concernent le mode d'enseignement (en présentiel, en distanciel ou sous un format comodal ou hybride).

2 crédits	15.0 h	Q1 et Q2
-----------	--------	----------

Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	/
Thèmes abordés	Les thèmes sont spécifiques au domaine et au sujet du mémoire réalisé par l'étudiant.
Acquis d'apprentissage	<p>Le séminaire d'accompagnement est une aide à la réalisation du mémoire de 2e cycle (master 120) et une incitation à le terminer dans les délais impartis, c'est-à-dire à l'issue de la deuxième année de master.</p> <p>Ce séminaire, validé à l'issue de la première année du 2e cycle, amène l'étudiant à démontrer qu'il répondra aux exigences de fond et de forme relatives à la rédaction de son mémoire dans le courant de la deuxième année du 2e cycle.</p> <p>Les objectifs principaux du séminaire d'encadrement du mémoire sont le développement de la capacité de l'étudiant :</p> <p>1 à définir le plus précisément possible un objet d'étude et/ou un projet de recherche pertinent ;  à opérer des choix méthodologiques et à conduire une heuristique en adéquation avec l'objet et/ou le thème du mémoire ;  à collecter et à traiter les données utiles à la recherche ;  à exposer et à discuter de ces choix et de l'état d'avancement des recherches en cours avec le promoteur et avec les autres étudiants du domaine d'étude ;  à assimiler et à réinvestir à bon escient les propositions épistémologiques, méthodologiques et rédactionnelles faites par le promoteur.</p> <p>-----</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p><b>En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées.</b></p> <p>Le sujet établi de commun accord par le promoteur et l'étudiant, le plan provisoire de travail, la bibliographie établie, une courte présentation de la problématique à traiter, et l'état d'avancement des recherches sont communiqués au promoteur lors d'un rendez-vous avant la fin du deuxième quadrimestre de la première année de master. Cette étape, outre la fréquence et la qualité des rencontres individuelles et la participation obligatoire aux éventuelles séances collectives, permettent au promoteur d'évaluer de manière circonstanciée la progression du travail de l'étudiant et de valider le séminaire d'accompagnement en fin de master 1.</p> <p>Cette validation conditionne la réussite de la première année de master.</p> <p>L'évaluation des prestations de l'étudiant en master 2 est englobée dans la note attribuée au mémoire par le promoteur.</p>
Méthodes d'enseignement	<p><b>En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées.</b></p> <p>Le séminaire est organisé par chaque promoteur de mémoire.</p>
Contenu	<p>Le séminaire d'accompagnement consiste d'une part en des rencontres individuelles régulières entre le promoteur et l'étudiant et/ou, d'autre part, en une ou plusieurs séances collectives de communication de l'état d'avancement et/ou des résultats de la recherche en cours.</p> <p>1. Les <b>rencontres individuelles</b> ont lieu une fois tous les deux mois à l'initiative de l'étudiant au cours de la première année de master, dans le cadre du séminaire. Elles visent à rendre l'étudiant progressivement autonome dans la réalisation de son mémoire. Ces rendez-vous continuent en master 2, idéalement une fois par mois ou en fonction des nécessités de la recherche.</p> <p>Le choix du thème (ou à défaut du domaine) du mémoire et sa délimitation sont les premières étapes du séminaire d'accompagnement du mémoire. L'étudiant choisit un promoteur en fonction des spécialités des enseignants au début de la première année de master. Le thème voire le sujet défini avec le promoteur choisi doit être encodé sur le bureau virtuel de l'étudiant avant la mi-octobre de la première année de master (calendrier précis à vérifier chaque année). La deuxième étape consiste à entamer l'heuristique</p>

	<p>de base et à proposer un plan de travail, support de la future table des matières. A cet effet, les rendez-vous des premier et deuxième quadrimestres permettent au promoteur de préciser les limites du sujet ou de le réorienter, et à l'étudiant de faire état de l'avancement de la recherche qu'il effectue. L'enseignant promoteur prodigue tout commentaire et conseil utile en vue de permettre à l'étudiant de mettre au point la table des matières et la bibliographie, et d'engager une recherche autonome. Chaque rencontre est consignée et commentée par le promoteur sur le formulaire réservé à cet effet.</p> <p>2. Selon les finalités ou les promoteurs, un <b>séminaire collectif</b> peut également être organisé. Durant le deuxième quadrimestre de première année de master, une ou plusieurs séances de travail (peuvent) être organisée(s) par un ou plusieurs promoteurs en fonction des objets ou des thèmes d'étude, rassemblant idéalement ces promoteurs et tous les étudiants d'une finalité spécialisée ou de domaines apparentés. Les étudiants de master 1 présentent, dans un format bref, la définition de leur sujet, un aperçu de leur heuristique, un plan de travail et les perspectives éventuelles de la recherche. Dans le cadre du séminaire d'accompagnement, ils assistent aux communications des étudiants de deuxième année de master qui, en prolongation des séminaires des finalités spécialisées, présentent de manière plus détaillée l'état d'avancement de leurs recherches, les développements méthodologiques et les conclusions escomptées. Ces communications et l'alimentation des débats qui les accompagnent invitent à développer la présentation méthodologique des orateurs et l'écoute critique des auditeurs. Un public de troisième année de bachelier peut, le cas échéant, assister à ces présentations en vue de préparer le choix d'une finalité ou d'un domaine d'étude dans le cadre du mémoire.</p>
Autres infos	<p><b>Support</b></p> <p>L'étudiant est invité à consulter des mémoires déjà réalisés et disposera d'un vadémécum méthodologique relatif à l'élaboration et à la rédaction d'un travail scientifique (<i>Règlement pour le mémoire de master et le travail de fin d'études</i>, approuvé par le Conseil de commission de programmes ARKE du 5 octobre 2007 et disponible sur le site iCampus du séminaire d'accompagnement du mémoire).</p> <p>Il dispose des documents transmis par chaque promoteur au gré de l'avancement des travaux.</p> <p><b>Remédiation</b></p> <p>La non validation du séminaire pour une ou plusieurs défaillances à ces obligations lors de l'inscription à l'épreuve impose de le valider à une session ultérieure conformément aux décisions du jury. La remédiation imposée à l'étudiant en vue de la validation, consiste en une remise de rapports circonstanciés réguliers aux promoteurs concernés, qui en fixent les délais. A l'issue de deuxième année de master, le dépôt du mémoire est donc notamment conditionné par la validation préalable ou, à défaut, simultanée du séminaire d'accompagnement du mémoire, moyennant attestation explicite du promoteur.</p>
Faculté ou entité en charge:	ARKE

<b>Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)</b>				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en histoire de l'art et archéologie, orientation générale	ARKE2M	2		